

PLR.Les Libéraux-Radicaux Valais Case postale 1088 CH-1951 Sion



Sion, le 13 mars 2018

## Rapport Grand Conseil : session de mars 2018 : Le groupe parlementaire PLR Valais extrêmement satisfait.

Succès avec la 3e correction du Rhône, le plan directeur cantonal et la candidature Sion 2026

# Le financement de Sion 2026 sous l'emblème des médailles Olympiques à Pyoengchang.

Le hasard a voulu que les Jeux d'Hiver de Pyoengchang se terminent juste avant cette session de mars qui devait accorder oui ou non un soutien financier de 100 millions à l'organisation des Jeux d'Hiver « Sion 2026 ». L'excellent résultat de l'équipe suisse (15 médailles!) était encore frais dans les mémoires; le premier acte de 2018 par le Parlement valaisan a donc été de chaleureusement féliciter nos athlètes par des grands applaudissements.

Si féliciter l'équipe suisse a fait l'unanimité, tel n'était pas le cas pour l'entrée en matière pour le soutien financier aux Jeux. Certains opposants, en crachant les noms 'Favre', 'Stahl' et 'Stöckli' ont même accusé le Conseil d'Etat de vouloir dissimuler des rapports et ont mis en cause l'honnêteté du chef de la police. Peu importe la qualité du dossier de candidature, peu importe les arguments avancés, certains vont toujours répondre par la négation totale : « C'est faux, je n'y crois pas ».

Le ton global des autres groupes était largement en faveur des Jeux : pour la majorité du plénum, il s'agit d'une chance pour le Valais de mettre sur pied un événement majeur et d'une chance pour le CIO de réaliser un nouveau modèle plus durable des Jeux.

Le Valais fait un pas de plus vers une candidature réussie. Juste avant le vote, le conseiller d'Etat Frédéric Favre a rappelé aux députés l'importance de ce vote : « Si vous décidez d'appuyer sur la touche verte, ce ne sera plus simplement mon combat, mais NOTRE combat. »

#### Le plan directeur cantonal sous toit.

La session de mars a vu la fin d'un long chemin législatif qui a débuté avec l'acceptation de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) par le peuple suisse en 2013. Le travail législatif de cette session était pharaonique : plus de 300 amendements sur un plan directeur d'environ 300 pages traités en presque 14 heures réparties sur 3 jours. Le soulagement était palpable lors du vote final vers 20h jeudi soir. Commission, service parlementaire, traducteurs et élus ont fait un travail remarquable.

Le Valais sera donc prêt pour l'entrée en vigueur de la LAT le 1 mai 2019. Le Grand Conseil a réussi à réaliser un plan directeur créatif qui exploite au maximum la marge de manœuvre accordée par la loi fédérale.

Notre Canton peut dorénavant aller sereinement de l'avant au niveau de l'aménagement de son territoire.







### Rhône 3: des amendements PLR très importants.

La troisième correction du Rhône s'annonce comme le projet majeur des prochaines décennies en Valais.

En 2015, les valaisans ont approuvé un budget de 2 milliards pour réaliser la sécurisation de notre fleuve. L'augmentation soudaine de ce budget à 3.4 milliards est une évolution plus qu'inquiétante pour le groupe PLR. Il va de la responsabilité du parlement de freiner une telle explosion des coûts et d'obliger le gouvernement à respecter les budgets annoncés.

Dans ce but, le groupe PLR en collaboration notamment avec les groupes C du Haut-Valais, a modifié trois points essentiels afin de réduire le coût total et d'assurer une répartition des frais plus équilibrée :

- ➤ La participation des communes est réduite de 5% à 2% du budget total. L'impact financier sur celles-ci sera donc beaucoup moins important. La question de la clef de répartition sera pourtant revue en deuxième lecture de la loi.
- ➤ L'article 15, qui appelait les contribuables à la caisse, est tracé. Il n'est simplement pas concevable de passer aux entreprises privées les factures des travaux publics. Le Rhône est propriété de l'Etat : sa sécurisation ne peut pas être considérée comme plusvalue à facturer aux entreprises qui contribuent déjà largement à l'essor économique de notre canton.
- ➤ Le coût total du projet est plafonné à 2.4 milliards. Il n'est plus légitime de parler de simples « imprécisions » lorsque le budget d'un projet passe de 2 à 3.4 milliards. C'est pour cette raison que le PLR insiste sur un plafonnement du budget afin d'arrêter un chiffre auquel le gouvernement doit absolument se tenir. La rigueur et la précision dans la gestion des finances publiques sont essentielles, pour ce projet comme pour n'importe quel autre.

#### Une jolie surprise pour la fin!

Le dernier jour de la session de mars a commencé avec le président du Grand Conseil à la place du rapporteur : « J'ai une surprise pour vous », dit-il. A ce moment-là sort Ramon Zenhäusern, avec ses médailles en or et en argent résonnant comme les cloches de la victoire. Il est accueilli avec un tonnerre d'applaudissements des élus et il leur donne ses impressions des Jeux d'Hiver à Pyoengchang.

Bien que les Jeux en Corée restent à jamais une étape mémorable de sa carrière sportive, le jeune athlète valaisan y a néanmoins déploré le manque de spectateurs. Pour lui, l'heure est venue de ramener le sport Olympique à ses valeurs de base et d'en faire une fête populaire dans les alpes, au cœur des sports d'hiver : l'heure est venue pour Sion 2026.